

Facilitation des échanges et compétitivité des entreprises agréées au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO : Une analyse en contexte Bénin-Nigéria.

Bidossesi Romaric N. DANON, Paul Dotou YEDJI, Judith B.M. GLIDJA
Laboratoire de Recherche en Gouvernance des Organisations (LARGO /UAC)

Résumé

Le présent travail de recherche a pour objectif principal d'étudier l'influence de la facilitation des échanges sur la compétitivité des entreprises béninoises agréées au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO qui exportent vers le marché nigérian.

Il a consisté à tester trois hypothèses de recherche à l'aide d'un questionnaire auprès de deux cent six (206) entreprises béninoises. L'analyse des résultats révèle que les dimensions de la facilitation des échanges, à savoir l'environnement douanier, et l'environnement réglementaire et institutionnel influencent positivement la compétitivité prix des entreprises béninoises sur le marché nigérian. Quant à l'environnement infrastructurel et technologique, il influence négativement la compétitivité prix des entreprises béninoises sur le marché nigérian.

Mots clés : Facilitation des Echanges, Compétitivité des Entreprises, Schéma de Libération des Echanges.

Introduction

Dans le souci d'améliorer la compétitivité des entreprises dans le monde, plusieurs initiatives sont prises au niveau multilatéral et parfois régional. Sur le plan multilatéral, la mise en place de l'Accord sur la Facilitation des Echanges(AFE) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), est un exemple parmi tant d'autres. Cet accord devrait être bénéfique à la fois aux gouvernements, aux consommateurs et aux entreprises (OCDE, 2005). Ces dernières aspirent à plus d'intégration, exigeant plus de transparence et de réduction des coûts de transaction commerciale (Djam'angai et al. 2019 ; OMC, 2015 Moise et Le Bris 2013; Portugal-Perez et Wilson, 2012). Or, ces interpellations en matière de facilitation des échanges ne peuvent s'accommoder d'un modèle de commerce international basé sur la faiblesse du cadre institutionnel et à la mauvaise qualité des infrastructures physiques. Toutefois, la nécessité de simplification des procédures pour les opérateurs économiques ne peuvent véritablement réduire les coûts de transaction que si s'elles s'intègrent dans le cadre global de compétitivité. L'Afrique de l'Ouest n'est pas restée en marge de cette évolution. Parmi les initiatives, qui ont connu une mise en œuvre effective, celle de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) retient notre attention. Le contexte spécifique du commerce

dans ces pays, fait état d'un faible niveau entre eux malgré les différents accords d'intégration régionale (Golub, 2015 ;Nshimbi, al., 2018). Pour Fofana (2021), la part des échanges commerciaux de la CEDEAO dans le commerce mondial est inférieure à son potentiel. Cet état de chose a amené certains auteurs à conclure que la réussite de l'internationalisation des entreprises en Afrique passe par la maîtrise des facteurs de l'environnement (Yedji et Glidja, 2020 ; Adeyeye et al, 2017). La recherche de solutions à ces difficultés passerait par la mise en place d'outils efficaces de facilitation des échanges (OCDE,2005). La signature de l'Accord sur la Facilitation des Echanges devient alors une opportunité pour renforcer le Schéma de Libéralisation des échanges à l'intérieur de cette communauté. En théorie, toutes les marchandises produites dans la région et satisfaisant aux règles d'origine selon le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) bénéficient d'un accès en franchise des droits de douane dans la région. Malgré ces avantages, il se dégage un contraste entre la facilitation des échanges et la compétitivité des entreprises en Afrique notamment dans l'espace CEDEAO (CNUCED, 2006). Le dispositif communautaire de facilitation du commerce qu'est le Schéma de Libéralisation des Échéances semble avoir du plomb dans l'aile. L'environnement communautaire apparaît parfois hostile aux entreprises de cet espace. Selon la CEDEAO citée par (BAD, 2016), les trente (30) principaux produits sont importés des pays tiers. A tout cela, il faut ajouter l'Omniprésence du commerce transfrontalier informel (Golub, 2015). A titre illustratif, les statistiques du commerce transfrontalier entre le Nigeria et le Bénin révèlent que le Nigéria est le principal partenaire commercial du Bénin (Banque Mondiale, 2022).Il constitue une véritable plateforme régionale d'échanges commerciaux dont pourraient profiter les pays frontaliers dont en l'occurrence le Bénin, avec qui, il partage une même culture et des habitudes de consommation (Igué, 2019).Ainsi, le fait stylisé selon lequel les accords commerciaux (régionaux) entre les pays en développement ont un impact limité sur la compétitivité export des entreprises semble rester valable pour la dite région (CCI, 2016). Cette situation s'accroît avec la persistance du commerce informel et certaines formes d'entraves au commerce qui sont restées élevées (Afesorgbor et Bergeijk ; 2014).

Au regard de ce qui précède, on retient que l'interrogation des effets de la facilitation des échanges sur la compétitivité des entreprises reste irrésolue malgré l'importance des travaux empiriques et théoriques sur le sujet. Le cas du Nigéria et ses voisins nous paraît très pertinent au vue de la dualité entre le commerce frontalier et le commerce informel. Il faudrait alors se demander dans quelle mesure la facilitation des échanges (FE) entre le Bénin et le Nigéria influence-t-elle la compétitivité des entreprises agréées au SLE de la CEDEAO?

Le présent travail de recherche a pour objectif principal d'étudier l'influence de la facilitation des échanges sur la compétitivité des entreprises béninoises agréées au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO qui exportent vers le marché nigérian. Il conceptualise les mesures de facilitation du commerce face aux contraintes du Schéma de Libéralisation des Echanges. Ensuite, il apporte un éclairage sur les dynamiques propres au secteur du commerce frontalier. Enfin, cette recherche soumet à l'épreuve des faits les cadres théoriques précédemment mobilisés à travers un arbitrage entre la littérature et le terrain.

A cet effet, le présent article est structuré en trois parties : la première partie présente une revue de littérature ; la deuxième est réservée à l'analyse empirique et la dernière, présente et discute des résultats.

1. Revue de littérature

La revue de littérature comporte deux parties, une théorique et l'autre partie empirique.

1.1. Revue de littérature théorique

Dans le cadre de cette revue de littérature théorique, nous définissons la facilitation des échanges, la compétitivité et le contexte historique du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO.

1.1.1. Définition de la facilitation des échanges

Dès la fin des années 90, un volet sur la facilitation des échanges, c'est-à-dire la simplification, la modernisation et l'harmonisation des processus d'exportation et d'importation, a été incorporé dans de nombreux accords commerciaux. Cette prise de conscience et la nécessité de réduire les lenteurs et les formalités administratives qui entravent le commerce ont conduit à l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE). Cet accord a été conclu par les membres de l'OMC lors de la Conférence ministérielle de Bali en 2013. L'AFE prévoit également des mesures permettant d'assurer une coopération effective entre les douanes et les autres entités compétentes sur les questions de facilitation des échanges et de respect des procédures douanières (OMC, 2015). Dans la littérature, deux types de définition de la facilitation des échanges coexistent. Il y a la définition des institutions internationales et celle du monde de la recherche. A cet effet, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) définit la facilitation des échanges comme la simplification et l'harmonisation des procédures commerciales internationales (Wilson et al, 2005). Dans la pratique, elle peut se définir comme la simplification, l'harmonisation, la normalisation et la modernisation des procédures aux frontières (Grainger, 2008). Les définitions ci-dessus ne sont que quelques-unes d'une surabondance d'explications conceptuelles de la facilitation des échanges (Wilson, 2000). Selon

l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), la facilitation des échanges consiste à éviter les restrictions commerciales inutiles. L'OMD fait valoir que cela ne peut être réalisé qu'en appliquant des techniques et technologies modernes, tout en améliorant la qualité des contrôles de manière harmonisée au niveau international (OMD, Ray McDonagh ; 2019).

Dans le monde de la recherche, une définition plus large comprend des environnements réglementaires rationalisés, l'efficacité de l'administration, des procédures et de la logistique dans les ports et les douanes (Portugal-Perez et Wilson, 2012 ; Njinkeu, Wilson et Fosso ; 2007). La facilitation des échanges, telle qu'elle est utilisée dans le langage général, implique une amélioration transactionnelle du commerce international et sa rentabilité relative aux processus visant à assurer une rapidité des opérations. Ce concept illustré par des travaux antérieurs, se base en particulier sur l'environnement dans lequel les transactions commerciales ont lieu, y compris la transparence du commerce transfrontalier (Zaki , 2014).

Il ressort de ce qui précède, qu'il n'y a pas de définition standard de la facilitation des échanges. Toutefois, il existe des définitions étroites et larges. Les définitions étroites mettent l'accent sur l'amélioration des procédures administratives à la frontière, tandis que les définitions larges incluent les modifications apportées aux mesures prises à l'intérieur des frontières, comme les obstacles techniques au commerce.

Le tableau 1 donne une liste non exhaustive des définitions élaborées par des organisations internationales ou utilisées dans la littérature académique.

Tableau 1 : Liste non exhaustive des définitions de la facilitation des échanges

a) Littérature académique	
Auteurs	Définitions
Duval (2007)	La facilitation des échanges consiste à accroître l'efficacité des processus commerciaux. Il s'agit de rendre plus efficaces les douanes, les transports, les banques et les assurances (services et infrastructure). La facilitation des échanges ne peut pas se limiter aux processus à la frontière ou aux processus de contrôle douanier, car ce ne sont là, que deux des nombreux processus (par exemple : paiements et logistique) qui influent sur l'efficacité des transactions commerciales.
Grainger (2011)	La facilitation des échanges concerne la manière dont les procédures et les contrôles applicables au mouvement transfrontalier des marchandises peuvent être améliorés pour réduire les coûts qui leur sont associés et maximiser l'efficacité tout en préservant les objectifs réglementaires légitimes.
Portugal-Perez et	Les mesures de facilitation des échanges peuvent avoir deux

Wilson (2012)	dimensions : une dimension « matérielle » concernant l'infrastructure physique, telle que les routes et autoroutes, les ports et les télécommunications, et une dimension « immatérielle », concernant la transparence, la gestion douanière, l'environnement commercial et d'autres aspects institutionnels immatériels.
Person (2013)	La facilitation des échanges consiste à faciliter le mouvement transfrontalier de marchandises pour les opérateurs commerciaux en améliorant l'efficacité des procédures commerciales à la frontière.
Zaki (2014).	La facilitation des échanges comprend cinq éléments principaux : 1) la simplification des procédures et de la documentation commerciale ; 2) l'harmonisation des pratiques et des règles commerciales ; 3) l'amélioration de la transparence des renseignements et des procédures se rapportant aux flux internationaux ; 4) le recours aux nouvelles technologies pour promouvoir le commerce international ; 5) l'accès à des moyens de paiement plus sûrs pour le commerce international.
b) Organisations internationales	
OMC (2000).	La facilitation du commerce (ou facilitation des échanges dans la terminologie de l'OMC) est définie comme les activités et les pratiques liées au transport, à la mainlevée et au dédouanement de marchandises qui traversent une frontière nationale.
APEC (2007)	La facilitation des échanges consiste à simplifier et rationaliser les procédures douanières et les autres procédures administratives qui entravent ou retardent le mouvement transfrontalier des marchandises ou qui en augmentent le coût.
CNUCED (2006)	La facilitation des échanges vise à [...] établir un cadre général transparent et prévisible pour les transactions transfrontalières ; elle est fondée sur des procédures et pratiques douanières, des formalités documentaires, des opérations de chargement/déchargement et de transit et des arrangements en matière de commerce et de transport simplifiés et normalisés.
CCI (2007)	Amélioration de l'efficacité des processus liés aux échanges transfrontaliers de marchandises.
OCDE (2011)	La facilitation des échanges désigne les politiques et les mesures visant à réduire les coûts du commerce en améliorant l'efficacité à chaque stade de la chaîne logistique du commerce international.

Source : Auteurs, sur la base de la littérature

De toutes les définitions de la facilitation des échanges, seule, celle de OMC (2000) et Portugal-Perez et Wilson (2012) sont bien adaptées à notre recherche. La dernière met en

évidence l'environnement des affaires tandis que la première ne fait pas une différence entre facilitation du commerce et facilitation des échanges.

1.1.2. Définition de la compétitivité

La notion de compétitivité est un concept développé aussi bien par les gestionnaires que les économistes. En science de gestion, la compétitivité repose sur trois fondements (Marchesnay et Perez, 1984) : l'état des structures de l'entreprise, fait de « points forts » et de « points faibles » l'état du niveau de compétence des dirigeants et l'état de la situation de l'entreprise par rapport à son environnement. Plusieurs recherches appuyées par les arguments de Porter (1980) définissent la compétitivité à l'aide de la productivité en considérant celle-ci comme une véritable source d'avantages concurrentiels. De nos jours, la notion de compétitivité fait également intervenir celle de concurrence. Au sens courant, le mot « concurrence » évoque généralement l'idée d'une compétition dans laquelle les entreprises s'efforcent, par une politique stratégique appropriée, d'accroître leurs parts de marché en captant la clientèle de leurs rivales (Boussouf, 2019, p.471). Le concept de la compétitivité renvoie, dans la littérature, à la capacité d'un prix, d'un produit, d'une entreprise ou de l'économie d'un pays, à faire face à la concurrence. C'est pourquoi Bellon (1991) définit la compétitivité comme étant la capacité d'un acteur économique à produire et à vendre, mais aussi à se développer dans le temps, tout en valorisant ses propres acquis ou potentialités, dans un environnement économique déterminé. La compétitivité désigne « la capacité à rivaliser, agir et survivre dans un environnement compétitif ». Celle-ci comprend les éléments suivants : la compétitivité potentielle, l'avantage concurrentiel, les instruments de concurrence et la position concurrentielle (Kowalska, 2014). Pour sa part, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) définit la compétitivité comme étant la capacité des entreprises, des industries, des régions, des nations et d'ensembles supranationaux à générer des niveaux de revenu et d'emploi des facteurs relativement élevés, tout en étant et en restant exposés à la concurrence internationale (Latruffe, 2010).

Le concept de compétitivité a été évaluée à la fois au niveau national qu'au niveau de l'entreprise. Selon les commentaires du BCG (Boston Consulting Group, 1981), l'entreprise compétitive est celle qui a les coûts les plus bas et qui a un taux d'innovation technologique important. Or, cette position est critiquée par Percerou (1984). Dans un contexte d'internationalisation de la concurrence, la compétitivité d'une entreprise serait sa capacité, dans des conditions de concurrence libre et ouverte, à produire des biens qui passent le test des marchés internationaux tout en lui permettant de maintenir ou d'améliorer sa rentabilité

sur une longue période (De Woot, 1988). L'avantage concurrentiel durable est alors à la base de la performance ; autrement dit, c'est la compétitivité d'une entreprise qui détermine sa performance (EL Boussadi&Oubouali, 2019).

De toutes ces définitions, celle de (De Woot, 1988) nous paraît pertinente dans le cadre de notre recherche car elle met en relief les marchés internationaux.

1.1.3. Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) et contexte de la facilitation des échanges entre le Bénin et le Nigéria

La libéralisation commerciale peut être définie comme la mise en œuvre de toutes les mesures visant à favoriser les échanges commerciaux (Albertini et Silem, 2004). Le Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO quant à lui, est un outil qui vise la mise en place effective de la zone de libre-échange. Il a été mis en place en 1979 et ne couvrait à l'époque que les produits agricoles et les objets de l'artisanat faits à la main. Puis, en 1990, il a été élargi aux produits industriels. Il est un mécanisme qui assure la libre circulation des marchandises originaires de la CEDEAO sans le paiement des droits de douanes et des taxes d'effet équivalant à l'importation dans l'espace CEDEAO (Guedegbe, 2016). Il faut noter que cette exonération n'inclut pas la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les droits d'accise s'ils sont en vigueur dans l'un des États membres. La facilitation des échanges est perçue comme un véritable outil pour des stratégies commerciales régionales compétitives et revêt une importance capitale. Elle prévoit une meilleure efficacité commerciale avec le ciblage des obstacles administratifs au commerce, qui retardent la circulation des biens et services engendrant des coûts. Dans cette perspective, les auteurs comme Nugent (2009) et Padonou&Zogo(2023) décrivent les frontières de l'Afrique de l'Ouest comme un lieu de perpétuelles négociations entre les fonctionnaires, les commerçants, les autorités traditionnelles, les résidents locaux et toute une série de personnes de passage. Le commerce transfrontalier de biens produits localement, par exemple, s'explique par la recherche de complémentarités entre des régions présentant un excédent et un déficit de production, et l'apport d'un complément de revenus (Tondel et al., 2020). Selon Igué (2019), l'importance des relations commerciales Bénin-Nigeria repose sur certains facteurs structurels qui sont : la nature de l'espace frontalier, les marchés frontaliers qui constituent des supports aux échanges et les acteurs du commerce frontalier. La pratique du commerce de réexportation ou le commerce dit de « quasi-contrebande » entre le Bénin et le Nigéria est source d'importantes évasions fiscales (Golub, 2019; Benjamin et al. 2012). Il faut noter que le Bénin tire aussi

parti de sa situation géographique stratégique, de son port et de sa position de porte d'accès à l'arrière-pays (Banque Mondiale, 2022).

Nous avons, à travers le tableau 2, recensé quelques éléments de facilitation des échanges entre le Bénin et le Nigéria.

Tableau 2 : Quelques éléments de facilitation des échanges entre le Bénin et le Nigéria

Éléments	Procédure à Exportation				Procédure à l'Importation			
	Formalités Douanières		Formalités Documentaires		Formalités Douanières		Formalités Documentaires	
Coûts et Délais	Délai (Heure)	Coût (Usd)	Délai (Heure)	Coût (Usd)	Délai (Heure)	Coût (Usd)	Délai (Heure)	Coût (Usd)
Bénin	78	354	78	80	82	599	59	110
Nigéria	128	786	128	250	242	1077	173	564
Entre le Bénin et le Nigéria	Délai des formalités aux frontières de 48 à 31 heures.							
Échanges de produits entre le Bénin et le Nigéria	Ananas, noix de coco, poisson frais, produits maraîchers, huiles alimentaires, manioc et ses dérivées, Riz, Maïs, produits congelés, Niébé, fer, produits agroalimentaires.				Gingembre, Ail, piment sec, pomme de terre, sésame, produits maraîchers, boissons (Bière, sucrerie, jus de fruits, eau minérale), produits agroalimentaires, farine de semoule, bouillies instantanées, Biscuit, produits pétroliers, produits électroménagers.			

Source : Adapté à Doing Business (2016 et 2022)

À partir du classement Doing Business¹, l'on parvient à comparer les indicateurs de l'environnement des affaires entre le Bénin et le Nigeria. Il en ressort que l'environnement des affaires est plus favorable au Bénin qu'au Nigéria. En effet, mis à part les indicateurs, les scores réalisés par le Bénin sont plus importants.

1.2. Revue empirique et hypothèse de la recherche

1.2.1. Lien entre facilitation des échanges et compétitivité des entreprises

Plusieurs auteurs ont expliqué que la facilitation des échanges améliore les importations et les exportations (Adjande et Apetse, 2024, Zaki, 2014). La facilitation des échanges peut avoir des incidences variées sur la compétitivité des entreprises. Portugal-Perez et Wilson (2010) ont estimé l'impact des agrégats Soft et du Hard infrastructure sur les performances des exportations dans les pays développés. Les données utilisées dans cette étude couvrent cent onze (111) pays au cours de la période 2004-2007 (obtenu de la base de UNCOMTRADE).

¹ https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IC.IMP.TMDC?name_desc=false

Le coefficient d'infrastructure physique est, en effet, le plus grand de chacun des agrégats dans cette étude. L'environnement des affaires semble être le prochain facteur important pour des exportateurs. Selon les données d'importation américaines, Hummels et Schaur (2013) estiment qu'une réduction d'une journée du temps de transport équivaut à une réduction tarifaire de 0,6 à 2,1 points de pourcentage (estimation moyenne de 1,3) dans le pays de destination, impliquant une augmentation des coûts au commerce. D'après cette étude, une augmentation d'une unité de la prévisibilité des politiques génère une augmentation de la probabilité pour les PME de participer aux activités d'exportation. C'est ainsi que Hillbery et Zhang (2015) corrélerent les mesures du temps passé à la douane pour importer et pour exporter avec les différentes composantes de la facilitation des échanges. La Banque Mondiale (2020) postule que les commerçants d'Afrique de l'Ouest font généralement partie d'un réseau de distribution plus large et donc, de filières plus longues. Pour cette raison, Wilhelms et Witter (1998) ont montré que la compétitivité des entreprises est sensible à l'amélioration du climat des affaires et à la facilitation des échanges.

En faisant une analyse critique de la littérature, nous constatons l'absence de liens spécifiques entre les mesures de facilitation du commerce et la compétitivité prix et hors prix. La littérature est plus orientée vers le lien entre facilitation des échanges et la performance à l'exportation des entreprises. Dans ce cas, la compétitivité n'est rien d'autre qu'une performance soutenue.

Par ailleurs, quelques études ont abordé le lien entre la facilitation des échanges et la performance des entreprises publiques en mettant en évidence la fraude et la corruption. L'incitation à éviter de payer des taxes en réponse à une pression fiscale accrue a été reconnue depuis les travaux de Bhagwati (1964, 1967) comme principale cause de l'activité illégale. Certains auteurs vont plus en profondeur en indiquant que les différences importantes et variées des prix au détail des marchandises entre pays frontaliers confirment l'existence d'incitations à la contrebande. Les tarifs douaniers et des paiements informels créent des coûts directs qui renchérissent les prix des produits alimentaires et affectent la compétitivité des entreprises (Buur et Nystrand, 2020). En outre, les Barrières Non Tarifaires ou BNT (contrôles supplémentaires, exigences de certification) peuvent exister comme un moyen de protéger le marché intérieur (Herghelegiu, 2017). Elle permettent d'accorder des privilèges et de distribuer des rentes à des entreprises politiquement connectées au lieu d'une protection tarifaire (Rukteschler et al. 2021). En Afrique, les coûts commerciaux élevés, liés à l'activité des entreprises et à la facilitation des échanges, peuvent s'expliquer par le manque

d'infrastructures matérielles et immatérielles. Cela influe sur les coûts de transport et de transit ainsi que sur les coûts intérieurs à la frontière (United Nations Economic Commission for Africa et al. 2017). Quant à Freund et Rocha (2011), ils examinent comment les retards dans les procédures de transit, les procédures documentaires, portuaires et douanières influent sur les exportations africaines. Ils constatent que les retards dans ces procédures de transit sont ceux qui ont des effets les plus significatifs d'un point de vue économique et statistique.

Les études d'Efogo et Atenga (2020) en période de Covid-19, ont montré, en se basant sur le cas du Cameroun, que les dispositions anti Covid-19 augmentent le coût de conformité aux règles dans leur généralité. Les nouvelles procédures qui en résultent entraînent inévitablement un renchérissement du coût des transactions (durée de stockage, mise en quarantaine des conducteurs, etc.). Moisé Sorescu (2014), à travers seize indicateurs sur la facilitation des échanges, révèlent que la disponibilité des renseignements relatifs au commerce, la simplification et l'harmonisation des documents, la rationalisation des procédures et l'utilisation de processus automatisés améliorent le volume des importations et des exportations.

En ce qui concerne SLE, bien que son objectif soit de simplifier les procédures pour certaines catégories de marchandises, son efficacité selon Tondel et al. (2020) dépend de son application correcte par les agents frontaliers. L'une des difficultés dans son application est que les listes communes ne sont pas fréquemment mises à jour, par exemple, et les opérateurs finissent par s'acquitter des droits sur des marchandises censées être exemptées, ou vice-versa (Afreximbank 2020). Bien que le SLE améliore partiellement la sécurité et accélère le dédouanement aux yeux des utilisateurs, il n'est pas certain que le coût de la transaction diminue ou qu'il incite les commerçants informels à rejoindre l'économie formelle (Siu 2019). En soi, il n'entraîne pas automatiquement une baisse des coûts transactionnels, chose qui peut dissuader les commerçants informels d'y adhérer. Contrairement à Siu, Padonou & Zogo (2023) concluent que les indices de performance logistique contribuent de manière générale à la réduction du poids du secteur informel dans les pays de la CEDEAO.

Il ressort de cette revue de littérature, que l'environnement douanier, l'environnement réglementaire et infrastructurel constituent des dimensions pertinentes de la facilitation des échanges susceptibles d'influencer la compétitivité des entreprises.

1.2.2. Hypothèses de la recherche

Les hypothèses de notre recherche sont basées sur les relations entre les composantes de la facilitation des échanges (environnement douanier, environnement réglementaire et institutionnel et l'environnement infrastructurel et technologique) et la compétitivité des entreprises agréées. La formulation de ses hypothèses s'identifie d'une part, à travers la théorie de la contingence de Lawrence et Lorsch (1969) qui accorde un rôle important aux facteurs liés à l'environnement. L'adaptation de l'entreprise à son environnement d'affaires est un impératif de survie pour elle (Boukar, 2009). D'autre part, elle tire son essence des travaux de (Wilson et al ; 2003).

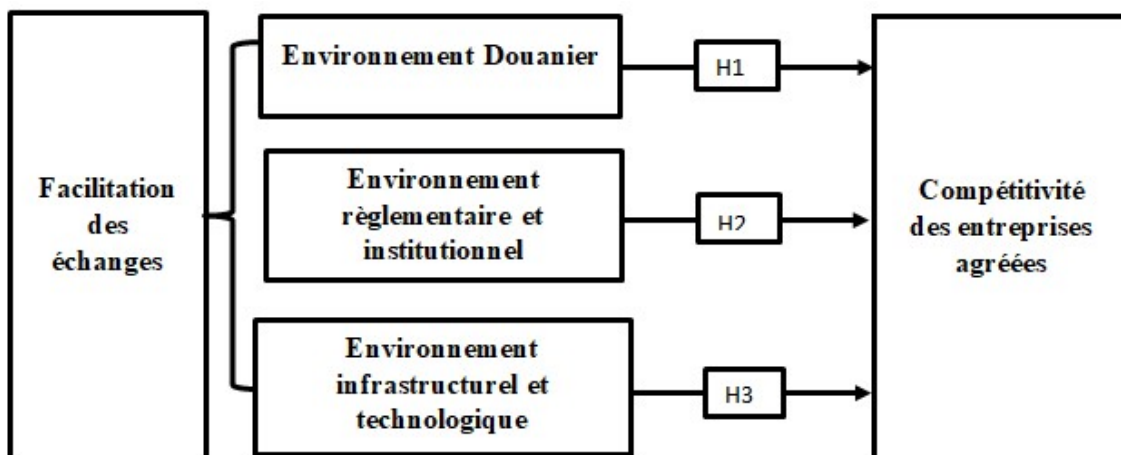
H1: L'environnement douanier du Bénin et du Nigéria favorise la compétitivité des entreprises béninoises agréées au Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO.

H2 : L'environnement réglementaire et Institutionnel du Bénin et du Nigéria contribue à la compétitivité des entreprises béninoises agréées au Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO.

H3 : L'environnement infrastructurel et technologique entre le Bénin et le Nigéria influence négativement la compétitivité des entreprises béninoises agréées au Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO.

Le modèle de notre recherche se présente ainsi qui suit :

Figure 1 : Modèle de la recherche



Source : Auteurs

2- Méthodologie de la recherche

Toute recherche s'insère dans un champ précis qui a ses théories, ses méthodes et ses controverses. Celle-ci s'inscrit dans le paradigme positivisme avec l'approche hypothético-déductive à travers une étude quantitative auprès de deux cent dix-sept (217) entreprises béninoises.

2.1. Présentation de la population cible et choix de l'échantillon

Notre enquête a principalement porté sur les entreprises béninoises exportatrices vers le marché nigérian et qui sont agréées au SLE de la CEDEAO. Au départ, nous avions pour objectif d'interroger systématiquement la totalité des entreprises béninoises agréées issues de la base de données de la commission de la CEDEAO. Mais, de la base de données de l'Administration des douanes béninoises, nous avons dénombré deux cent dix-sept (217) entreprises béninoises agréées qui exportent du Bénin vers le Nigéria depuis au moins cinq (5) ans. De plus, ces entreprises ont au moins effectué deux exportations par an vers le Nigéria à la date de l'enquête. Ainsi, nous les avons administré le questionnaire par différents canaux : message électronique, WhatsApp, dépôt physique au siège de certaines sociétés dans les grandes villes du Bénin à savoir : Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Abomey, Bohicon et Parakou.

Après dépouillement, nous avons finalement pu obtenir deux cent six (206) questionnaires bien remplis et exploitables ; soit un taux de retour de 95%.

2.2. L'estimation du modèle selon l'approche PLS

L'approche d'analyse des données utilisée dans cette recherche est la modélisation par équations structurelles (SEM) basée sur l'approche des moindres carrés partiels (PLS). Pour effectuer cette analyse, le logiciel PLS Smart 03 est utilisé. Ce choix se justifie compte tenu de la taille limitée de notre échantillon et de la complexité du phénomène étudié. Avant l'estimation du modèle, nous avons procédé à l'identification des items de mesure de la variable facilitation des échanges et de la compétitivité. La Fiabilité et la validité du modèle se sont basées sur l'approche en composante du premier ordre et du second ordre avec l'indice de KMO (Kaiser-Meyer-Olkin) concomitamment avec le test de Bartlett. Les liens directs des tests d'hypothèse sont analysés à travers le coefficient de corrélation, le test de Student ($t > à 1,96$), $P\text{-Value} ≤ à 5\%$.

Nous avons effectué l'évaluation du modèle structurel sur la base du critère de coefficient de chemin et de sa signification (test t) et de la valeur de R^2 (Hair et al., 2017). L'évaluation du

modèle de mesure est effectuée sur la base de la validité convergente, la validité discriminante et la fiabilité composite.

2. 3. Opérationnalisation des variables

2.1.1. Mesure de la variable explicative : Facilitation des Echanges

La littérature recense deux types d'indicateurs de la facilitation des échanges. Il y a les indicateurs des institutions internationales et celles du monde académique. Dans la pratique, ces deux types d'indicateurs se complètent même si ceux des institutions sont plus orientés vers le climat des affaires. Les principaux indicateurs de la facilitation des échanges fréquemment utilisés par les organisations internationales sont : les indicateurs du commerce frontalier, de performance logistique, de gouvernance et le panorama des administrations publiques de l'OCDE (Banque Mondiale, 2022 ; OCDE,2005).

Les travaux de Wilson (2003) jettent les prémices des éléments de mesure de la facilitation des échanges issus de la littérature académique. Ils se focalisent sur les contraintes de l'environnement avec quatre dimensions, à savoir : (1) l'efficacité portuaire qui englobe l'installation portuaire et voies navigables intérieure, ainsi que la qualité du transport aérien. (2) l'environnement réglementaire, qui comprend la transparence de la politique gouvernementale ainsi que le niveau de la corruption. (3) L'environnement douanier qui se concentre sur les obstacles cachés à l'importation, ou du moins les barrières non tarifaires. Et enfin (4) les infrastructures. L'opérationnalisation de la variable facilitation des échanges dans le cadre de ce travail de recherche tire sa source des quatre dimensions de la facilitation des échanges de Wilson et al. (2003a, 2004) et Njinkeu, Wilson et Fosso (2007). Parmi elles, l'efficacité portuaire ne nous semble pas très pertinente dans le contexte des relations commerciales entre le Bénin et le Nigéria car le commerce informel frontalier y est le plus développé. Il met en jeu différents phénomènes tels que le petit commerce transfrontalier, le commerce transfrontalier non enregistré (qui n'est pas forcément petit), le commerce illégal, et la contrebande (Afreximbank 2020). Nous avons adapté les items issus de la littérature à notre contexte en spécifiant le pays importateur (Nigéria) et exportateur (Bénin).

Tableau 3: Eléments de mesure de la Facilitation des Echanges

Dimension de la facilitation des échanges (FACE)	Eléments de mesure	Auteurs	Nombre d'items
Environnement douanier (FAD)	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts douaniers directs - Les coûts administratifs, de transparence des douanes et des passages frontaliers (conformité documentaire, conformité à la frontière en argent et temps). 	Otsuki (2003a, 2003b et 2004) et Njinkeu, Wilson et Fosso (2007).	15 items
Environnement réglementaire et Institutionnel (FAE)	<ul style="list-style-type: none"> - Publication rapide des lois et réglementations affectant les importations et les exportations ; - Transparence et la stabilité de l'environnement réglementaire ; - Normes réglementaires ; - Priorité du respect des accords internationaux. 	OMC (X du GATT) ;Njinkeu et al. (2007). Wilson., Mann, &Otsuki, (2005)	12 items
Environnement Technologique infrastructurel (FAI)	<ul style="list-style-type: none"> - Usage des technologies de l'information et de la communication ; - Existence de laboratoire Moderne ; - Disponibilité de l'énergie ; - Disponibilité des infrastructures pour la certification et la normalisation. 	Njinkeu et al. (2007). Wilson., Mann, &Otsuki, (2005)	11 items

Source : auteurs

2.1.2. Mesure de la variable expliquée : Compétitivité (Comp)

La littérature et particulièrement, les travaux de Talmenssour (2022) soulignent que la compétitivité se réfère à deux approches principales. Il s'agit de l'approche unidimensionnelle, basée sur la compilation d'un seul indicateur, ou encore l'approche multidimensionnelle, basée sur la combinaison de plusieurs indicateurs. Les auteurs de l'approche unidimensionnelle se contentent d'un seul élément quantitatif et limitent ainsi la mesure de la compétitivité à un indicateur unidimensionnel lié généralement au coût ou à la part de marché (Siggel et Cockburn, 1995). Pourtant, cette approche unidimensionnelle a suscité plusieurs critiques, parce qu'elle ne concerne que le seul domaine des coûts ou de prix ou encore de parts de marché alors que la compétitivité doit intégrer à la fois des composants coûts et hors coût (Barney, 2001; O'Farrell et al. 1988).

La compétitivité dans le cadre de notre recherche est la compétitivité prix sur la base des travaux de Talmenssour (2022).

Tableau 4 : Approche unidimensionnelle de la compétitivité

Unidimensionnalité de la compétitivité	Éléments de mesure	Auteurs	Items
Unidimensionnalité de la compétitivité	Coût unitaire des produits.	Boston Consulting Group; Siggel et Cockburn (1995)	7
	Productivité.	Dollar et Wolff (1993)	
	Parts de marché.	Krugman et Hatsopoulos (1988) ; Mandeng (1991)	
	Compétitivité par les prix (Prix, profit et rentabilité).	Jorgenson et Kuroda (1992) ; Durand et Giorno (1987)	

Source : Adapté à Talmenssour (2022)

3.Présentation des résultats

Nous allons présenter dans cette section les résultats du processus d'identification des items de mesure de nos variables et du test des hypothèses.

3.1. Présentation des résultats relatifs à l'identification des items

Ce paragraphe expose la présentation des résultats de l'identification des items des variables.

3.1.1.Présentation des résultats de l'identification des items de la facilitation des échanges (FACE)

La matrice des composantes de la facilitation des échanges (FACE) présente trois facteurs. Après une première et deuxième analyse de composantes, respectivement 7 items pour (FAD), 5 pour (FAE) et 4 (FAI) sont éliminés. Après cette étape, tous les items ont leur coefficient factoriel supérieur 0,5 comme le recommande (Roussel, 2005). Le premier axe factoriel comporte finalement 8 items et est représenté par Environnement douanier (FAD) avec une variance totale expliquée de 28,457. Le deuxième axe factoriel comporte 7 items et est représenté par Environnement réglementaire et institutionnel (FAE) avec 19,058% comme variance totale expliquée variance totale. Enfin, le dernier axe factoriel est représenté par Environnement infrastructurel et technologique (FAI) avec une variance expliquée de 17,457 et est composé de 7 items.

Le tableau ci-dessous fait une synthèse des items retenus de la facilitation des échanges (FACE).

Tableau 5 : Items retenus de la facilitation des échanges (FACE).

Environnement Douanier (FAD)	
FAD1	Accélération des mouvements et main levée des marchandises aux frontières du Bénin-Nigéria.
FAD2	Accélération des autres formalités de transit des marchandises du Bénin vers le Nigéria.
FAD3	Absence de perte de temps pour les formalités documentaires à la Douane béninoise.
FAD4	Absence de Perte de temps pour les formalités documentaires à la Douane nigériane.
FAD5	Faible coût financier du dédouanement à la Douane nigériane.
FAD7	Transparences des procédures douanières aux frontières béninoises.
FAD8	Transparence des procédures douanières aux frontières nigérianes.
FAD12	Absence de barrières non tarifaires sur certains produits spécifiques au Nigéria (Agricole et d'artisanat).
Environnement institutionnel et réglementaire (FAE)	
FAE4	Respects des accords et engagements communautaires par le Bénin.
FAE5	Respect des accords et engagements communautaires par le Nigéria.
FAE6	Transparence et communication des normes au Nigéria.
FAE7	Cadre réglementaire favorable à la corruption au Bénin et au Nigéria.
FAE8	Régulation du marché par les dispositions spéciales au Nigéria.
FAE10	Stabilité de l'environnement réglementaire au Nigéria.
FAE11	Stabilité de l'environnement réglementaire au Bénin.
Environnement infrastructure et technologique (FAI)	
FAI5	Existence d'un réseau de connexion internet fiable entre le Bénin et le Nigéria.
FAI6	Bonne qualité des infrastructures routières entre le Bénin et le Nigéria.
FAI7	Les infrastructures de transport aérien sont très commodes au Bénin.
FAI8	Les infrastructures de transport aérien sont très commodes au Nigéria.
FAI9	Au Nigéria, il y a des infrastructures adéquates pour la certification et la Normalisation des produits spécifiques.
FAI10	Il y a la mutualisation des sources d'informations entre le Bénin et le Nigéria.
FAI11	Il y a l'adaptation de nouveaux outils de communication au Bénin et au Nigéria.

Source : Auteurs

3.1.2. Présentation des résultats de l'identification des items de l'compétitivité (Comp)

Après une première et deuxième analyse en composantes principales de la compétitivité, nous avons éliminé deux items selon la recommandation de Haïr et al (2016). La variable compétitivité est finalement mesurée avec 5 items.

Tableau 6 : Items retenus de la compétitivité

Compétitivité (Comp)	
CPP1	La plupart des entreprises agréées béninoises exportatrices vers le Nigéria ont de faibles coûts de production.
CPP 2	Les entreprises béninoises agréées qui exportent vers le Nigéria ont de faibles coûts de gestion managériaux.
CPP 3	Les entreprises béninoises agréées qui exportent vers le Nigéria ont de faibles coûts de gestion logistique.
CPP5	Les prix pratiqués par les entreprises béninoises exportatrices des produits industriels agréés permettent un accroissement de leur part de marché au Nigéria.
CPP6	La plupart des entreprises béninoises exportatrices des produits industriels agréés vers le Nigéria réalisent des profits.

Source : Auteurs

3.2. Etude de la fiabilité et la validité

La fiabilité et la validité du modèle mettant en relation la facilitation des échanges et la compétitivité sont présentées à travers les tableaux suivants.

Tableau 7: Etude de la fiabilité des dimensions de l'échelle FACE

	FAD	FAE	FAI
Alpha de Cronbach	0,867	0,849	0,873
rho_A	0,862	0,855	0,868
Fiabilité composite	0,748	0,776	0,785

Source : Output Pls Smart 03

Les résultats du tableau indiquent que les trois dimensions (Environnement douanier (FAD) ; Environnement réglementaire et Institutionnel (FAE) et Environnement infrastructurel et technologique (FAI)) ont tous leur cohérence interne $> 0,7$ et la fiabilité composite de ses trois dimensions respectent les critères de Roussel (2002) repris dans les travaux de Haïr et al (2019).

Tableau 8 : Etude de la validité convergente des dimensions de l'échelle FACE

	FAD	FAE	FAI
Average Variance Extracted (AVE)	0,628	0,603	0,636

Source : Output Pls Smart 03

La validité des échelles de mesure de nos variables est vérifiée par la validité convergente à travers le rho de validité convergente (AVE). Les résultats montrent qu'AVE > 0,5 pour toutes les trois dimensions, ce qui signifie que la validité convergente des échelles de mesure est vérifiée.

Tableau 9 : Validité discriminante (critère de Fornell et Larcker, 1981)

	FAD	FAE	FAI
FAD	0,358		
FAE	0,636	0,450	
FAI	0,436	0,542	0,486

Source : Output Pls Smart 03

Le tableau ci-dessous montre que l'AVE est bien supérieur au carré de la corrélation des variables de notre modèle. Ce qui selon les critères de Fornell et Larcker, (1981), montre que la validité discriminante est vérifiée.

Tableau 10 : Qualité du modèle

	Alpha de Cronbach	rho_A	Fiabilité composite	Average Variance Extracted (AVE)
COMP	0,794	0,877	0,847	0,525
FAD	0,821	0,892	0,849	0,564
FAE	0,797	0,868	0,854	0,602
FAI	0,802	0,940	0,871	0,527

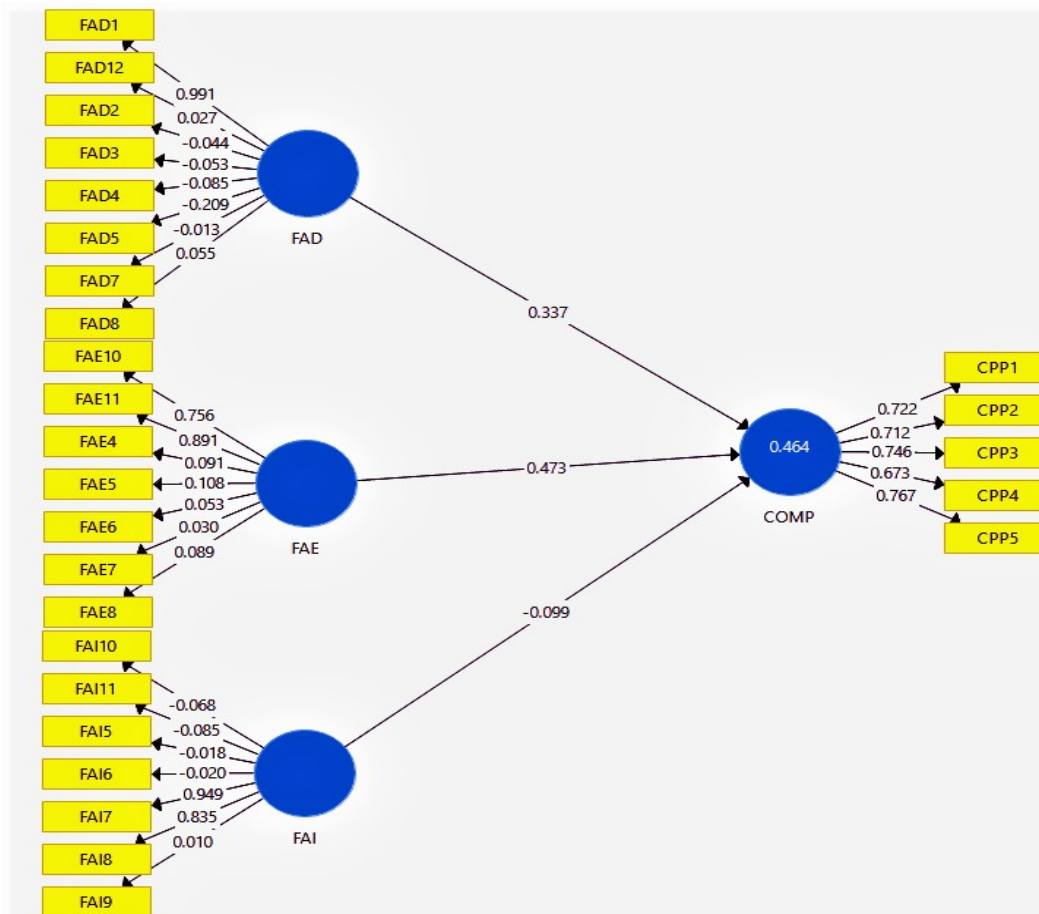
Source : Output Pls Smart 03

Tous les coefficients de Cronbach, pour les quatre dimensions, se situent au-dessus de 0,7. Les échelles de mesure présentent une très bonne cohérence interne (Hair et al, 2016).

3.3. Les tests d'hypothèse

La figure ci-dessous fait la lumière sur la valeur ou la force des liens de causalité. La significativité statistique de ces liens de causalité est donnée par la valeur du « t » de Student

Figure 2: Modèle causal



Source : Output PLS Smart 03

Les principaux résultats empiriques de la recherche pour toutes les données montrent que "Environnement douanier (FAD) a un effet positif significatif sur la Compétitivité des entreprises (COMP) (coeff. = 0,337 ; $p < 0,001$)". L'environnement douanier améliore à cet effet la compétitivité des entreprises. "Environnement réglementaire et Institutionnel (FAE) influence positivement et significativement la compétitivité des entreprises (COMP) (coeff. = 0,473 ; $p < 0,001$)". Il favorise donc la compétitivité des entreprises. L'Environnement infrastructurel et technologique (FAI) a une influence négative significative sur la Compétitivité des entreprises (COMP) (coeff. = -0,099 ; $p < 0,05$), mais reste très faible.

4. Discussion des résultats

Notre objectif est d'analyser l'influence de la facilitation des échanges entre le Bénin et le Nigéria sur la compétitivité des entreprises béninoises agréées au SLE de la CEDEAO. Les résultats de nos recherches révèlent que l'environnement douanier du Bénin et/ou du Nigéria encourage la compétitivité prix des entreprises béninoises qui exportent vers le Nigéria. Ce

résultat pourrais'expliquer par les efforts d'harmonisation de certaines dispositions douanières au sein de la CEDEAO ayant pour corollaire la création des postes juxtaposés avec la coopération des administrations douanières. Le tarif douanier constitue l'une des contraintes majeures pour le développement des échanges commerciaux des PME aux frontières bénino-nigérianes. Ellesoulève de façon permanente des questionnements sur l'application efficace des règles commerciales régionales. Avoir de près, certaines grandes entreprises exportatrices, ont tendance à se connecter aux politiques, favorisant ainsi un traitement de faveur aux cordons douaniers. On est tenté de conclure que pour les petites entreprises, la contrebande est un indicateur de leur compétitivité. L'utilisation de petits moyens de transport tels que les motos, les barques motorisées, les tricycles, etc., n'est pas toujours maîtrisables par les administrations douanières, compte tenu de la porosité des frontières. Quant aux moyennes entreprisesbéninoises, elles sont celles qui semblent avoir plus de difficultés sur le marché Nigérian. Aussi, cette perception positive du lien entre l'environnement douanier et la compétitivité des entreprises agréées pourrait être une image tronquée de la réalité. En effet, ce lien positif pourrait ne pas être lié à l'efficacité du système douanier béninois mais plutôt à l'existence de failles dans les systèmes de contrôle aux frontières. Ainsi, un environnement douanier favorable pour le commerçant n'est pas toujours vu comme un système dans lequel les droits et taxes sont efficacement collectés au profit du Trésor Public et que les fraudes sont limitées.

En ce qui concerne la relation positive entre l'environnement institutionnel et la compétitivité, les résultats de nos recherches ne s'alignent pas sur les questions institutionnelles comme la monnaie. Ils vont plutôt dans le même sens que les études de UEMOA(2019) qui montrent que la solution aux problèmes du Bénin par exemple, en ce qui concerne sa compétitivité, n'est pas en premier lieu la question de la monnaie. C'est d'abord des remises en cause des positions concurrentielles et la prise en compte des opportunités croissantes offertes par la croissance démographique du grand voisin, le Nigéria.

Enfin, l'environnement infrastructurel et technologique décourage la compétitivité des entreprises béninoises vers le Nigéria. Ce résultat pourrait s'expliquer soit par l'absence de véritables autoroutes reliant le Bénin et le Nigéria dans certains milieux, soit par l'existence des voies de contournement des postes de douane empruntées par les transporteurs qui sont parfois défectueuses. Dans ces zones proches du Nigéria, les populations seraient parfois hostiles à la viabilisation afin de toujours opérer dans la clandestinité. Une autre difficulté qui pourrait plomber la compétitivité des entreprises serait liée l'instabilité de l'énergie électrique

tant au Bénin qu'au Nigéria surtout pour les produits agroalimentaires. Les résultats de nos recherches corroborent les études de UNCTAD (2009) ; United Nations Economic Commission for Africa et al. (2017) qui montrent que les coûts commerciaux élevés liés à l'activité des entreprises et à la facilitation des échanges peuvent s'expliquer par le manque d'infrastructures matérielles et immatérielles. D'autres facteurs non élucidés peuvent aussi être à la base de l'absence de lien positif entre l'environnement infrastructurel et technologique et la compétitivité des entreprises béninoises au Nigéria. Par ailleurs, les phénomènes internes aux entreprises pourraient aussi affecter leur compétitivité sur les marchés étrangers.

Dans la pratique, la porosité des frontières, les situations de fraude, de corruption ne sont pas de nature à concourir à une véritable appréciation de l'environnement des affaires entre les deux pays.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif d'étudier l'influence de la facilitation des échanges sur la compétitivité des entreprises béninoises agréées qui exportent sur le marché Nigérian. Il ressort des résultats que l'influence positive globale de la facilitation des échanges sur la compétitivité des entreprises dans un contexte dominé par le commerce informel frontalier est contrariée par les pesanteurs liées à l'environnement technologique et infrastructurel. Sur le plan théorique et méthodologique, les équations structurelles nous ont permis de reconstituer les items de mesure de la facilitation des échanges et de la compétitivité prix dans un contexte marqué par le commerce frontalier informel. De plus, les entreprises agréées béninoises exportatrices vers le Nigéria qui ont répondu au questionnaire, ont montré que la facilitation du commerce a un effet significatif sur la compétitivité ; mais cette compétitivité pourrait dépendre aussi de la taille des entreprises. Le comportement de certaines personnes interrogées à vouloir cacher aux intrus leur mode opératoire pourrait rendre très complexe les études sur cet axe de recherche.

Au niveau des implications pratiques de notre recherche, cette étude s'avère un outil de réflexion sur la démarche d'amélioration des dispositions pouvant favoriser la production locale et de négociations de partenariats fructueux au sein de la CEDEAO. Il faut noter que le manque de synergie d'actions entre les opérateurs économiques béninois et nigériens n'est pas de nature à rendre plus compétitives les entreprises béninoises qui sont confrontées à cette réalité des barrières non tarifaires. En effet, la stratégie d'ouverture des capitaux des entreprises béninoises au Nigéria pourrait favoriser la pénétration des produits made in Bénin

sur le marché Nigérian. Cet état de chose réduirait les coûts commerciaux. Pour ce faire, il faudra une véritable politique d'accompagnement des entreprises pour le développement du commerce des services, la production des emballages et des incitations à la formalisation des petits commerçants.

Cet article n'est pas exempt de limites. La principale limite est liée à l'absence d'une constitution d'échantillon suivant la taille des entreprises afin de cerner les contraintes relatives à chaque catégorie d'entreprise. Pour les recherches futures, la prise en compte de la compétitivité hors prix, mérite qu'on s'y attarde à travers des études de cas selon la typologie de celle-ci.

Bibliographie

- 1- Adjande, A.A., & Donko, B. (2024).** « Effets de la facilitation des échanges sur l'assiette des recettes douanières au Togo », Revue Française d'Economie et de Gestion
- 2-Adjande. A.A. et Apetse Y. (2024)** « Analyse des effets différenciés des composantes de la facilitation des échanges sur les assiettes des recettes douanières au TOGO », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 6 » pp : 594 – 614.
- 3-Afesorgbor S. et Bergeijk P. (2014)** « Mesurer la multi appartenance dans l'intégration économique et son impact sur le commerce : une étude comparative de la CEDEAO et de la SADC » Revue sud-africaine d'économie, 2014, vol. 82, numéro 4, 518-530.
- 4-Afreximbank. 2020.** African Trade Report 2020: Informal Cross-Border Trade in Africa in the Context of the AfCFTA. African Export-Import Bank.
- 5-Albertini J-M. et Silem A., (2004)** « Comprendre les théories économiques » Edition Seuil.
- 6-Anyanwu, J.C., (2011),** « Determinants of Foreign Direct Investment Inflows to Africa, 1980-2007 », African Development Bank Group, Working paper series, 136.
- 7-APEC (2007),** « APEC Economicy Report ».
- 8-BAD (2016),** « Rapport Annuel 2016 ».
- 9-Banque mondiale (2020).** Programme FEAO. Enquête sur le commerce transfrontalier à petite échelle – Résumé analytique. Washington DC: Banque mondiale
- 10-Banque Mondiale (2022) :** Augmenter la diversification et l'intégration pour transformer l'économie Mémoire économique du Bénin 2.0
- 11-Barney, J. B. (2001).** « Resource-based theories of competitive advantage: A ten-year retrospective on the resource-based view ». Journal of management, 27(6), 643-650.

- 12-Bellon, B. (1991).** « La compétitivité ». Traité d'économie industrielle, *Economica*, 482-496.
- 13-Benjamin DJ, et al. (2012)** « The genetic architecture of economic and political preferences ». *Proc. Natl. Acad. Sci. USA.* ; 109 : 8026–31.
- 14-Bhagwati A., (1993),** « La théorie des accords commerciaux préférentiels : évolution historique et tendances actuelles ». *La revue économique américaine* Vol. 86, n° 2, documents et actes de la centième et huitième réunion annuelle de l'American Economic Association San Francisco, Californie, 5-7 janvier 1996 (mai 1996), p. 82-87 (6 pages).
- 15-Boukar H., (2009).** « Les facteurs de contingence de la croissance des micros et petites entreprises camerounaises *Direction et Gestion* » *La Revue des Sciences de Gestion* 2009/3 n° 237-238 pages 75 à 83.
- 16-Boussouf Z. & al (2019).** « Management des compétences stratégiques et compétitivité des pme » *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Numéro 4 : Juillet 2019 / Volume 2 : numéro 3 » p : 460 – 479.
- 17-Buur L. et Nystrand M (2020),** « Médiateurs bureaucrates : action économique intégrée dans l'industrie sucrière mozambicaine » *Le Journal des études africaines modernes* 58(3) :337-360.
- 18-CCI (2016),** «Rapport d'activité 2016 ».
- 19-Chabossou, A., Gbêtondji .A. NonvideB.Amegnaglo J., Akpo L. 2021.**"COVID-19 and the Performance of Exporting Companies in Benin." *The European Journal of Development Research*: 1-15.
- 20-De Loecker, Jan. 2013.** "Detecting learning by exporting." *American Economic Journal: Microeconomics* 5, no. 3: 1-21.
- 21-De Woot P. (1998).** « Les entreprises de haute technologie et l'Europe ». Paris : *Economica*.
- 22-Dehousse R. (1999),** « L'Europe par le droit *Critique Internationale* » 2(1) :133-150 DOI :10.3406/criti.1999.1549.
- 23-Dix-Carneiro, R., Pinelopi K. Goldberg, C. M, and Gabriel Ulyssea. 2021.** Trade and informality in the presence of labor market frictions and regulations. No. w28391. National Bureau of Economic Research.
- 24-Egg J. et Herrera J. (1998)** « Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne » *Cahiers des sciences humaines Nouvelle serie* numero 6.

- 25-El Boussadi a &Oubouali y. (2019)** «comprendre et mesurer la performance à l'export», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 11 : Décembre 2019 / Volume 4:numéro 3 » pp : 171 - 186
- 26-Fofana, A. (2021).** Analyse de la Compétitivité et de la Sophistication des Exportations dans les Pays de la CEDEAO : Le Cas de la Mesure du Commerce des Produits à Valeur Ajoutée. Document de Politique Générale No.740. 9 pages
- 27-Freund C., Rocha D. (2011),** « What constrains Africa's exports »?World Bank Econ. Rev., 25 (3) (2011), pp. 361-386.
- 28-Gauthier J-F., (2000)** « Réformes douanières au Bénin et libéralisation commerciale du Nigeria. Document De Travail DT/2000/03 Un modèle EGC avec concurrence imparfaite appliquée au commerce transfrontalier.
- 29-Golub S., Ahmadou A., Cheikh Anta Diop, and John O. Igué. 2019.** “Benin’s Informal Trading.”Benin Institutional Diagnostic.
- 30- Golub, S. (2015),** « Commerce transfrontalier informel et contrebande en Afrique ». Dans: Morrissey, O., López, RA etAharma, K., Eds., Handbook on Trade and Development, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, UK Northampton, 179-209.
- 31-Grainger, A.(2011).**, « Trade Facilitation: A Conceptual Review", Journal of World Trade, Vol.45 (1), pp Page: 2.
- 32-Guedegbe, O. T. A. (2016).** Faciliter les échanges alimentaires au sein de la CEDEAO (No. 1634). Policy Center for the New South.
- 33-Hair Jr, J. F., Hult, G. T. M., Ringle, C., &Sarstedt, M. (2016).** A primer on partial least squares structural equation modeling (PLS-SEM). Sage publications.
- 34-Hair, J.F., Risher, J.J., Sarstedt, M. and Ringle, C.M. (2019),** « When to use and how to report the results of PLS-SEM », European Business Review, Vol. 31 No. 1, pp. 2-24.
- 35-Herghelegiu C., (2017).** « L'économie politique des mesures non tarifaires », PSE WorkingPapers halshs-01385423, HAL.
- 36-Hillberry, R. et X. Zhang (2015)** “Trade Facilitation Policies and Customs Performance: An Evaluation of the Bali Agreement”, World Bank, mime
- 37-Hummels, D. et G. Schaur (2013)** “Time as a Trade Barrier”, American Economic Review, 103(7), 2935-59.
- 38-Igué, J. (2019).** 7. Structures et acteurs des échanges commerciaux Bénin-Nigeria. Dans : , J. Igué, *Les activités du secteur informel au Bénin: Des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale* (pp. 129-140). Paris: Karthala.

- 39-Igué, J. (2019).** Les déterminants des échanges commerciaux Bénin-Nigeria. Dans, J. Igué, *Les activités du secteur informel au Bénin: Des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale* (pp. 105-118). Paris: Karthala.
- 39-Kowalska, K. (2014).** « Non-market factors of competitiveness of transport, freight forwarding and logistics companies ». *Forum ScientiaeOeconomia*, 2(4), 5-17.
- 40-Lachaal, L. (2001).** « La compétitivité : Concepts, définitions et applications ». In : Laajimi, A., &Arfa, L. (2001). *Le futur des échanges agro-alimentaires dans le bassin*
- 41-Latruffe, L. (2010).** « Compétitivité, productivité et efficacité dans les secteurs agricole et agroalimentaire ». Éditions OCDE, Paris.<http://dx.doi.org/10.1787/5km91nj6929p-fr>
- 42-Lawrence, P.R., &Lorsch, J.W. (1986).**« Organization and Environment ».Harvard School Business.
- 43-Moïsé, E. et S. Sorescu (2014-01-15),** « Indicateurs sur la facilitation des échanges : Effets possibles de la facilitation sur les échanges des pays en développement », Éditions OCDE, Paris.
- 44-Neufeld N. (2014).**« Trade facilitation provisions in regional trade agreements: Traits and trends ».Document de travail ERSD 2014 01. Organisation mondiale du commerce. Division de la recherche économique et des statistiques.
- 45-Njinkeu, D. and B. Fosso (2006).**« Intra-African Trade and Regional Integration ». Prepared for the ADB/AERC International Conference on Accelerating Africa's Development Five Years into the Twenty-first Century: Tunis, 22-24 November
- Nshimbi, C . (2020). The human side of regions: Informal cross-border traders in the Zambia–Malawi–Mozambique growth triangle and prospects for integrating Southern Africa. *Journal of BorderlandsStudies*, 35 (1), pp. 75-97.
- 46-Nugent, Paul &Asiwaju, A. I., (1996)** « African Boundaries.Barriers, Conduits and Opportunities ». London-New York, Pinter-Centre of African Studies, University of Edinburgh, , 276 p., bibl., index.
- 47- OCDE (2005),** « Rapport annuel 2005 ».
- O'Farrell, P. N., & Hitchens, D. M. (1988).** « The relative competitiveness and performance of small manufacturing firms in Scotland and the midwest of Ireland: an analysis of matched pairs ». *RegionalStudies*, 22(5), 399-415.
- 48-Okah EfogoF. ;OkahAtenga C. (2020).**Echanges du Cameroun en Afrique à l'épreuve de la covid-19 : Épidémiologie de l'économie et confinement de l'organisation
- 49-OMC (2015),** « Rapport annuel 2005 ».

Padonou, V. A., & Zogo, V. O. (2023). Facilitation des échanges et informalité économique dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing (IJFAEMA)*, 5(6), 872-900.

50-Percerou R. (1984), « Entreprise, gestion et compétitivité » Tgl Harmattan 1, Conde sur Noireau, France.

51-Perez R.; Reix R. ; MarchesnaY M. (1984). « Compétitivité, système de gestion et politique industrielle » in Percerou, *Entreprise, gestion et compétitivité Economica*

52-Porter M. (1986), « L'avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avance », Paris, Inter Editions.

53-Portugal-Perez, A., Wilson, J. S., (2012), « Export performance and trade facilitation reform: hard and soft infrastructure », *World Development*, 40(7), 1295-1307.

54-Roussel, P. (2005). Méthodes de développement d'échelles pour questionnaire d'enquête. in **Roussel P. & F. wacheux (éds)**, *Management des ressources humaines* (pp. 245-276). Bruxelles : de Boeck université.

55-Ruckteschler, C. & Malik, A. & Eibl, F., 2022. « Politique de protection commerciale dans une autocratie : preuves d'une libéralisation tarifaire de l'UE au Maroc », *European Journal of Political Economy*, Elsevier, vol. 71(C).

56- Siggel, E. and Cockburn, J., (1995) « International competitiveness and its sources: A method of development policy analysis ». Concordia University Department of Economics, discussion paper 9517,

57-Talmenssour K. (2022) « La compétitivité des entreprises : revue de littérature, théories et modèles ». *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, IJAFAME, 2022

58-Tondel F., D'Alessandro C., Hathie I., Blancher C. (2020). « Commerce du riz et développement de la filière riz en Afrique de l'Ouest : une approche pour des politiques publiques plus cohérentes ». Document de réflexion ECDPM 283. Maastricht : ECDPM.

59-United Nations Economic Commission for Africa and Friedrich-Ebert-Stiftung (2017). *The Continental Free Trade Area (CFTA) in Africa – A Human Rights Perspective*. Germany.

60-Wilhelms, SK et Witter, MSD (1998). « L'investissement étranger direct et ses déterminants dans les économies émergentes ». Agence des États-Unis pour le développement international, Bureau pour l'Afrique, Bureau du développement durable.

61-Wilson, J.S., C.L. Mann and T. Otsuki (2004).« Assessing the Potential Benefit of Trade Facilitation: A Global Perspective ».World Bank Working Paper 3224, Washington, D.C.

62-World Bank. 2020d.ImplementationCompletion and Results Report: IDA 61530, IDA 63070, and IDA G2670, IDA G2680.”

63-Yedji P. et Glidja J. (2020). Analyse du comportement des entreprises face aux conditions restrictives des règles d’origine des marchandises du système commercial multilatéral : Une étude en contexte Chine-CEDEAO par la méthode Delphi. Annales de Sciences de Gestion de l’UAC Volume 2 – Numéro 1 – Juin 2020 pp 77-94 ISSN : 1840-8893.

64-Zaki, C. (2014). « Une évaluation empirique de l'Initiative de facilitation des échanges : preuves économétriques et effets économiques mondiaux ». Revue du commerce mondial, 13, 103-130.